COMMISSION DISCIPLINE LIGUE BRETAGNE

PROCÈS VERBAL
Commission Territoriale de Discipline
13/10/2026 – Visioconférence

Visioconférence

Composition de la commission :
Président : Jacques MORIZUR
Secrétaire de séance : Laure BEAUDOUIN
Membres : Justine GAC, Alexandre DEBUCHY, Frédéric HOU

Dossier 22H72 :
Retrait :

Match : -
Concerné : Joueur
Club : -
Motif retenu : -
Sanction : Relaxe
Pénalité financière : 0 €

Dossier 22H70 :
Retrait :

Match : D1M
Concerné : Officiel A
Club : Club A
Motif retenu : A1 - Faute individuelle – atteinte à personne – contestations répétées avec circonstances aggravantes
Sanction : 1 date ferme / 1 date avec sursis
Pénalité financière : 120 €

Dossier 22H62 :
Retrait :

Match : D1M
Concerné : Joueur
Club : Club B
Motif retenu : A2 - Faute individuelle – atteinte à personne – injures
Sanction : 2 dates avec sursis
Pénalité financière : 80 €

Jacques MORIZUR
Président de la Commission Territoriale de Discipline